



## **Pédopsychiatrie : "La clinique doit primer"**

## **Pédopsychiatrie : "La clinique doit primer"**

Vincent Claes - Rédacteur en chef journal du Médecin

17/10/17 à 11:30 - Mise à jour à 12:14

**La volonté de Maggie De Block de réduire le nombre des travailleurs en pédopsychiatrie de jour inquiète la poignée d'hôpitaux de jour pédopsychiatriques francophones. Au CHR Saint-Joseph, le Dr Isabelle Schonne, défend une prise en charge adaptée à la réalité de terrain**

Plusieurs partis (CD&V, N-VA, cdH) et le Conseil fédéral des établissements hospitaliers ont demandé à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique de revenir sur sa décision de réduire de 13 à 8 le nombre d'effectifs pour 20 places en accueil de jour pédopsychiatrique dans les hôpitaux de jour (lire Jdm 2513). Plusieurs hôpitaux, dont le CHR Saint-Joseph, ont introduit un recours contre cet arrêté royal. "J'étais désespérée lorsque j'ai pris connaissance de cette mesure ministérielle, explique Isabelle Schonne, chef de service de pédopsychiatrie du CHR Saint-Joseph. Je serais prête à démissionner de mon poste si cette diminution des effectifs était appliquée. Il n'est pas possible d'effectuer un travail de qualité dans de telles conditions. Nous avons besoin d'une équipe pluridisciplinaire pour prendre en charge les jeunes patients durant de courtes périodes. L'encadrement doit être suffisant pour garantir la qualité des soins et un travail en profondeur d'observation et d'évaluation des enfants. L'apport de l'observation des patients par les infirmières et les éducateurs (trices) est capital. Sans ces compétences, nous serions une garderie."

Le Dr Schonne trouve que Maggie De Block ne va pas dans le sens de sa réforme en impactant les hôpitaux de jour pédopsychiatriques. "Ce sont des hôpitaux de proximité qui soutiennent des enfants qui restent dans leur cadre de vie ou dans des institutions telles que l'Aviq ou le SRJ. Nous apportons le diagnostic, le regard pédopsychiatrique et des pistes de travail."

### **Augmenter l'activité**

La seule solution pour ces hôpitaux de jour est d'essayer d'augmenter leur activité et de bien respecter les durées de séjour pour pouvoir financer le personnel excédentaire.

Pour le Dr Schonne, cette problématique est d'autant plus aigüe que son hôpital de jour n'a été ouvert qu'il y a un an. "Je me vois difficilement licencier des travailleurs compétents engagés il y a seulement un an. Nous devons tenir nos engagements. Je ne veux pas non plus que la réduction de notre encadrement impacte notre approche clinique. Il n'est pas non plus question de ne plus prendre en charge des patients sur le long terme pour ne pas être pénalisé financièrement. La durée de séjours varie de quelques mois à un an. Nous sommes en train d'analyser nos durées de séjour. Notre objectif est de prendre en charge 24 enfants au lieu de 20 afin de garder la liberté thérapeutique d'offrir aux patients la prise en charge la plus adaptée. Ecourter les séjours serait une dérive. La clinique doit toujours primer."